



Notre-Dame d'Aquitaine

Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle

33520 BRUGES

☎ 05.56.57.93.93 — Courriel : fsspx33@gmail.com

Editorial

Novembre 2015 - n°42

Bien chers fidèles,

Les temps que nous vivons peuvent parfois nous impressionner voire nous décourager, tant la situation semble désespérée à vue humaine. Que ce soit dans la Sainte Eglise, notre Mère, secouée par une crise terrible qui ébranle les fondements mêmes de la foi et de la morale depuis plus de 50 ans; que ce soit dans nos sociétés civiles, et notre beau pays en particulier, où les principes de la Révolution n'en finissent pas de détruire l'ordre surnaturel comme l'ordre naturel.

Face à cela un seul refuge: le Divin Cœur de Jésus notre Providence. C'est Lui qui nous montre le chemin de la confiance absolue en Dieu, même quand tout semble perdu.

Ces jours-ci, nous lisons au bréviaire la magnifique histoire des Machabées (que je vous invite vivement à relire vous aussi!). Les temps qu'ils vivaient ressemblent étrangement aux nôtres: trahison d'une grande partie des élites, invasion des païens étrangers, persécution légale ou sanglante, profanation du Temple de Jérusalem... Quel courage, quelle détermination affichent ces quelques hommes et femmes, et jusqu'à leurs enfants! Ils ne puisaient cette force et ce courage qu'en Dieu et dans leur attachement à la Loi divine.

Comme eux **nous voulons refuser de sacrifier aux idoles** :
- comme le vieillard Eléazar à qui l'on

proposait de feindre de manger des viandes offertes aux faux dieux, pour garder la vie sauve et qui répondit *en disant qu'on l'envoyât sans tarder au séjour des morts*. « A notre âge, en effet, il ne convient pas de feindre; de peur que beaucoup de jeunes gens ne soupçonnent Eléazar d'avoir, à quatre-vingt-dix ans, embrassé des mœurs étrangères. Eux-mêmes, alors, à cause de ma dissimulation et pour un reste de vie périssable, se-

***Quelle que soit
la volonté du Ciel,
qu'elle s'accomplisse!***

raient égarés par moi, et j'attirerai sur ma vieillesse la honte et l'opprobre. Et quand j'échapperais pour le présent au châtement des hommes, je n'éviterai pas, vivant ou mort, les mains du Dieu Tout-Puissant. C'est pourquoi, si maintenant je quitte cette vie avec courage, du moins je me montrerai digne de ma vieillesse, et je laisserai aux jeunes gens le noble exemple d'une mort volontaire et généreuse pour les vénérables et saintes lois. » (II Mac. 6, 24)

- comme les sept frères martyrs et leur mère : « Il arriva aussi qu'on prit sept frères avec leur mère, et que le roi voulut les contraindre, en les déchirant à coups de fouets et de nerfs de bœufs, à manger de la chair de porc, interdite par la loi. [Après le martyre des six premiers, le roi insis-

te auprès de la maman pour qu'elle persuade son derniers fils en vie, le plus jeune]. S'étant donc penchée vers lui et raillant le tyran cruel, elle parla ainsi dans la langue de ses pères: « Mon fils, aie pitié de moi qui t'ai porté neuf mois dans mon sein, qui t'ai allaité trois ans, qui t'ai entretenu, nourri et élevé jusqu'à l'âge où tu es. Je t'en conjure, mon enfant, regarde le ciel et la terre, vois tout ce qu'ils contiennent, et sache que Dieu les a créés de rien, et que la race des hommes est arrivée ainsi à l'existence. Ne crains pas ce bourreau, mais sois digne de tes frères et accepte la mort, afin que je te retrouve avec tes frères, au temps de la miséricorde ». Comme elle parlait encore, le jeune homme dit: « Qu'attendez-vous? Je n'obéis pas aux ordres du roi; j'obéis aux prescriptions de la loi qui a été donnée par Moïse à nos pères. Et toi, l'auteur des tous les maux déchaînés sur les Hébreux, tu n'éviteras pas le bras de Dieu. Car c'est à cause de nos péchés que nous souffrons; et si, pour nous châtier et nous corriger, notre Seigneur, qui est vivant, nous a montré un moment sa colère, il se réconciliera avec ses serviteurs. [...] Nos frères, après avoir enduré une souffrance passagère, sont échus à l'alliance de Dieu pour une vie éternelle ; mais toi, par le jugement de Dieu, tu porteras le juste châtement de ton orgueil. Quant à moi, ainsi que mes frères, je livre mon corps et

(Suite page 2)

ma vie pour les lois de mes pères, suppliant Dieu d'être bientôt propice envers son peuple et de t'amener, par les tourments et la souffrance, à confesser qu'il est le seul Dieu, et puisse, en moi et en mes frères, s'arrêter la colère du Tout-Puissant, justement déchaînée sur toute notre race ! » Le roi, transporté de fureur, sévit contre celui-ci plus cruellement encore que contre les autres, ne pouvant supporter qu'on se jouât de lui. Ainsi mourut ce jeune homme, pur de toute idolâtrie et se confiant entièrement au Seigneur. Enfin la mère mourut la dernière, après ses enfants. » (II Mac. 7, 1 et 26-40)

Nous voulons donc comme eux

refuser de sacrifier aux idoles qui aujourd'hui portent d'autres noms: libéralisme, modernité, compromission, mode, technologie, modernisme, profit, matérialisme... Oui, comme ces héros qui nous ont montré le chemin, il faut nous battre, quoiqu'il en soit, nous n'avons pas le choix. N'oublions pas de prier alors pour ceux qui nous ont précédés dans cette lutte. Nous imiterons en cela les Machabées: « *Le très vaillant Judas, ayant fait une collecte, envoya douze mille drachmes d'argent à Jérusalem, afin qu'un sacrifice fut offert pour les péchés des morts. C'est donc une salutaire et sainte pensée de **prier pour les morts**, afin qu'ils soient délivrés*

de leurs péchés ». (II Mac 12, 43-46)

Et enfin, nous voulons comme eux voir les lois de Dieu diriger les sociétés, par le **règne du Christ-Roi**, notre Sauveur. Et pour cela nous préparerons généreusement sa venue à l'occasion de l'Avent. Et comme le grand Judas Machabée avant le combat, nous nous exclamerons alors: « **Quelle que soit la volonté du Ciel, qu'elle s'accomplisse!** »

Que Notre-Dame, que nous fêterons bientôt dans son Immaculée Conception, nous y aide.

*Abbé Amaury Graff,
Prieur*

Sur le chemin du Jubilé: Notre-Dame du Puy (Suite)

Le dernier jubilé du siècle: du 25 mars au 15 août 2015!

Le Puy et la foi

Les années et les siècles défilant, l'influence du Puy-en-Velay va se manifester de plus en plus. **En 992 est institué le jubilé du Puy par le pape Jean XVI**, jubilé le plus ancien de la chrétienté, et qui se célèbre l'année où le Vendredi Saint tombe un 25 mars, fête de l'Annonciation. En 1051, le pape Léon IX porte ce témoignage: « Dans l'Eglise du Puy Sainte-Marie, la Vierge Marie Mère de Dieu est honorée, aimée et vénérée par tous ceux qui demeurent en France, plus spécialement et plus cordialement que dans toutes les églises qui lui sont dédiées. » Six papes honoreront le Puy de leur visite. La plus célèbre est sans nul doute celle du pape **Urbain II venant célébrer la fête de l'Assomption 1095 pour annoncer la première croisade** et convoquer un grand concile à cet effet à Clermont. De nombreuses indulgences sont accordées par les papes depuis le 13^e siècle; notons parmi elles l'indulgence des sept autels, permettant de gagner les mêmes

indulgences que celle du pèlerinage des sept basiliques à Rome.

La notoriété du Puy va prendre aussi un essor formidable dans le contexte de la guerre contre l'Islam en Espagne. **En 950 l'évêque du Puy Gotescalc est l'un des premiers pèlerins français à prendre la route vers Compostelle**, après la découverte du tombeau de saint Jacques en 834. Les pèlerins affluent très vite, et le sanctuaire du Puy devient un point de départ fameux vers Compostelle par la « via Podiensis » et une halte sur la voie Régordane. Les Jacquets (pèlerins de Saint-Jacques) étaient hébergés à l'Hôtel-Dieu, jouxtant la cathédrale.

Il n'est alors pas étonnant qu'Urbain II se retrouve au Puy ce 15 août 1095 pour lancer la première croisade vers la Terre Sainte. A son appel répondirent les armées franques: Godefroy de Bouillon, Baudouin de Hainaut, Bohémond de Tarente et Tancrède qui partirent pour le Levant sous la présidence du légat



papal, qui n'était autre que l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil. En partant pour la croisade, cet évêque composa, selon une tradition, le **Salve Regina**, connu alors comme « l'antienne du Puy ». Quatre ans plus tard, en 1099, le drapeau des armées chrétiennes flottait au-dessus de la Ville sainte. Cet esprit de croisade a perduré. Le Puy est devenu un lieu de visite traditionnel pour ceux qui partaient en croisade. En 1146, le roi Louis VII s'est rendu au Puy avant de partir pour la deuxième croisade. Son fils, Philippe Auguste fera comme lui avant de se mettre en route pour la troisième croisade en 1188. Le roi

saint Louis s'y est rendu deux fois, en 1245 et 1254. Bien d'autres rois visitèrent le Puy, parmi lesquels Charles le Chauve, Eudes, Louis VI, Philippe III, Philippe IV, Charles VII, Louis XI, Charles VIII, François 1^{er}. Notons le cas particulier de **Louis XIII** ; il n'est pas venu au Puy mais avait une grande dévotion pour ce sanctuaire, au point qu'il fit une consécration personnelle à Notre-Dame du Puy en 1629. En 1621, il écrivait ceci au pape : « L'une des églises de mon royaume à laquelle j'ai plus grand amour et singulière dévotion est l'église de Notre-Dame du Puy où, par l'intercession de Notre-Dame, Dieu m'a fait de grandes grâces. » Quelques années plus tard, le roi Louis XIII consacrait sa personne, ses sujets et son royaume à la Vierge de l'Assomption ; or on sait que cette fête est celle qui a toujours été la plus solennelle au Puy et qui a attiré le plus de pèlerins.

Les batailles de Notre-Dame du Puy pour la foi, ce sont celles aussi de la guerre de cent ans. Sans doute on se bat entre catholiques à l'époque. Mais comme disait Mgr Lefebvre, si sainte Jeanne d'Arc n'avait pas bouté les Anglais hors de France, nous serions tous protestants. En 1380, avec l'aide des gens du Puy, le connétable de France Duguesclin vainc les Anglais dans plusieurs places, jusqu'au siège de Châteauneuf de Randon où il trouve la mort en juillet 1380. Les Anglais, ayant promis de se rendre, déposèrent les clés de la ville sur son cercueil. Les entrailles de Duguesclin furent portées à l'église des dominicains du Puy. Quelques années plus tard, l'année de la victoire d'Orléans et du sacre de Charles VII était une année jubilaire au Puy ; cette année-là, 1429, le Vendredi Saint tombait un 25 mars. On peut dire que dans la « grande pitié » du

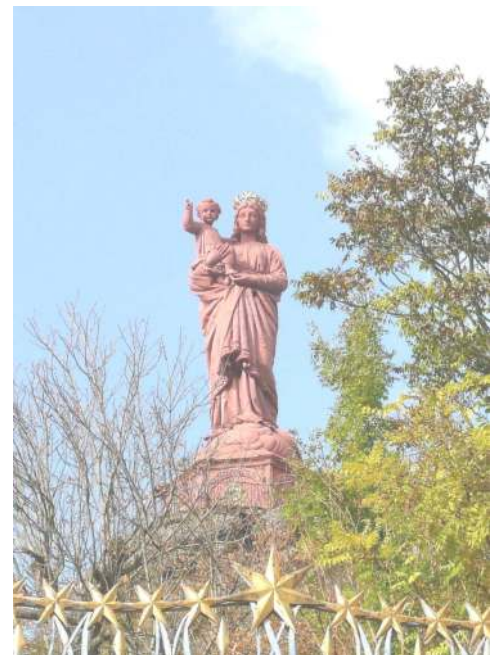
royaume, la France entière se pressa au Puy pour supplier la Vierge Marie. **Sainte Jeanne d'Arc**, retenue à Poitiers ne put se rendre au jubilé qui se tenait du 25 mars au 3 avril mais son futur confesseur, Jean Pasquerel, ainsi que sa mère, Isabelle Romée, et plusieurs nobles de son entourage firent le voyage du Puy pour implorer la Vierge de donner le succès à Jeanne.

Le Mont Anis, sommet du Puy où se trouve la cathédrale mérite bien sa signification « d'imprenable ». Le Puy vit plusieurs visites de Charles VII avant et après son sacre. Car le Puy était côté français ; les bourguignons avait échoué dans leur siège du Puy en 1420. Plus tard ce sont les huguenots qui à leur tour échouent plusieurs fois, en 1562, 1563, et 1585, devant la ville imprenable.

Le Puy et Lourdes

Une des gloires du Puy est sans conteste sa « maternité » pour ainsi dire sur Lourdes. Les récits traditionnels racontent comment Mirat, chef musulman, était assiégé par Charlemagne dans la citadelle qui deviendra la ville de Lourdes. Mais ce chef intrépide avait fait serment de ne se rendre à aucun homme mortel... Alors Charlemagne, qui était accompagné par l'évêque du Puy pria la Vierge du Puy ; la Vierge permit un signe : un aigle déposa un énorme poisson sur la plus haute tour de la ville assiégée. Mirat se rendit, se fit chrétien et se fit vassal du Puy. Il n'est pas du propos de cet article de défendre l'historicité de ces anciens récits bien connus à Lourdes et au Puy. Mais il n'en reste pas moins que **la suzeraineté du Puy sur Lourdes** est incontestable historiquement. En

1062, devant l'évêque du Puy Pierre II de Mercœur, le comte Bernard I^{er} de Bigorre renouvela l'allégeance à Notre-Dame du Puy de son domaine, exempt de toute autre suzeraineté que celle de Notre-Dame. En 1307, l'évêque du Puy et son chapitre céderont à Philippe le Bel l'hommage de Lourdes et de la Bigorre, lequel sera remplacé par un tribut annuel et perpétuel qui sera versé jusqu'à la Révolution française. Ainsi, l'église angélique du Puy revendique hautement et à juste titre son droit d'aînesse et de suzeraineté sur la terre de Lourdes.



Plus près de nous, les pèlerinages reprendront de Lourdes au Puy et celui du 15 août 1829 sera l'un des plus marquants. De plus, le 11 février 1856, le pape Pie IX signera le décret d'érection de la cathédrale du Puy, église-mère de Lourdes, en basilique mineure, soit deux ans jour pour jour avant la première apparition de la Bienheureuse Vierge Marie à Lourdes, église-fille du Puy. La Sainte Vierge reste maîtresse et du Puy et de Lourdes !

(Suite au prochain numéro)

Abbé Jacques Mérel

Marché de Noël

L'atelier Saint Georges sera heureux de vous accueillir pour son traditionnel marché de Noël au profit de l'Ecole Saint Georges, le **samedi 5 décembre** et le **dimanche 6 décembre** à l'école Saint Georges, de 14h à 18h. (Goûter offert le dimanche).



La voix des supérieurs



Supplique au Saint Père

Monseigneur B. Fellay - 15 septembre 2015



Très Saint Père,

C'est avec la plus vive inquiétude que nous constatons autour de nous la dégradation progressive du mariage et de la famille, origine et fondement de toute la société humaine. Cette déliquescence est en train de s'accélérer fortement, notamment par la promotion légale des comportements les plus immoraux et les plus dépravés. La loi de Dieu, même simplement naturelle, est aujourd'hui publiquement foulée aux pieds, les péchés les plus graves se multiplient de façon dramatique et crient vengeance au Ciel.

Très Saint Père,

Nous ne pouvons vous cacher que la première partie du Synode consacré aux « Défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation » nous a très vivement alarmés. Nous avons entendu et lu, venant de personnes constituées en dignité ecclésiastique – qui s'autorisent de votre soutien, sans être démenties, – des affirmations si contraires à la vérité, si opposées à la doctrine claire et constante de l'Église concernant la sainteté du mariage, que notre âme en a été profondément troublée. Ce qui nous inquiète encore plus, ce sont certaines de vos paroles laissant entendre qu'il pourrait y avoir une évolution de la doctrine pour répondre aux nécessités nouvelles du peuple chrétien. Notre inquiétude vient de ce que saint Pie X a condamné, dans l'encyclique Pas-

sendi, un tel alignement du dogme sur de prétendues exigences contemporaines. Pie X et vous, Très Saint Père, avez reçu la plénitude du pouvoir d'enseigner, de sanctifier et de gouverner dans l'obéissance au Christ qui est le chef et le pasteur du troupeau en tout temps et en tout lieu, et dont le Pape doit être le fidèle vicaire sur cette terre. L'objet d'une condamnation dogmatique ne saurait devenir, avec le temps, une pratique pastorale autorisée.

Dieu auteur de la nature a établi l'union stable de l'homme et de la femme en vue de perpétuer l'espèce humaine. La Révélation de l'Ancien Testament nous apprend, de la façon la plus évidente, que le mariage, unique et indissoluble, entre un homme et une femme, a été établi directement par Dieu, et que ses caractéristiques essentielles ont été soustraites par lui au libre choix des hommes, pour demeurer sous une protection divine toute particulière : « Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain » (Ex 20, 17).

L'Évangile nous enseigne que Jésus lui-même, en vertu de son autorité suprême, a rétabli définitivement le mariage, altéré par la corruption des hommes, dans sa pureté primitive : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas » (Mt 19, 6).

C'est la gloire de l'Église catholique, tout au long des siècles, d'avoir défendu contre vents et marées, malgré les sollicitations, les menaces et les tentations, la réalité humaine et divine du mariage. Elle a toujours porté haut – même si des hommes corrompus l'abandonnaient pour ce seul motif –, l'étendard de la fidélité, de la pureté et de la fécondité qui caractérisent le véritable amour conjugal et familial.

Alors qu'approche la deuxième partie de ce Synode consacré à la famille, nous estimons en conscience de notre

devoir d'exprimer au Siège apostolique les profondes angoisses qui nous saisissent à la pensée des « conclusions » qui pourraient être proposées à cette occasion, si par grand malheur elles devaient constituer une nouvelle attaque contre la sainteté du mariage et de la famille, un nouvel affaiblissement du statut des couples et des foyers. Nous espérons de tout cœur, au contraire, que le Synode fera œuvre de véritable miséricorde en rappelant, pour le bien des âmes, l'intégrale doctrine salutaire concernant le mariage.



Nous avons pleinement conscience, dans le contexte actuel, que les personnes qui se trouvent engagées dans des situations matrimoniales irrégulières doivent être accueillies pastoralement, avec compassion, afin de leur montrer le visage très miséricordieux du Dieu d'amour que fait connaître l'Église.

Pendant la loi de Dieu, expression de son éternelle charité pour les hommes, constitue par elle-même la souveraine miséricorde pour tous les temps, toutes les personnes et toutes les situations. Nous prions donc pour que la vérité évangélique du mariage, que devrait proclamer le Synode, ne soit pas contournée en pratique par de multiples « exceptions pastorales » qui en dénatureraient le sens véritable, ou par une nouvelle législation qui en abolirait quasi infailliblement la portée réelle. Sur ce point, nous ne

(Suite page 5)

pouvons vous dissimuler que les récentes dispositions canoniques du Motu proprio *Mitis iudex Dominus Iesus*, facilitant des déclarations de nullité accélérées, ouvriront la porte de facto à une procédure de « divorce catholique » qui ne dit pas son nom, en dépit des rappels sur l'indissolubilité du mariage qui l'accompagnent. Ces dispositions suivent l'évolution des mœurs contemporaines, sans chercher à les rectifier selon la loi divine ; comment, dès lors, ne pas être bouleversé par le sort des enfants nés de ces mariages annulés de façon expéditive, qui seront les tristes victimes de la « culture du rebut » ?

Au XVI^e siècle, le pape Clément VII refusa à Henri VIII d'Angleterre le divorce que celui-ci réclamait. Face à la menace du schisme anglican, le pape maintint, contre toutes les pressions, l'enseignement intangible du Christ et de son Église sur l'indissolubilité du mariage. Verra-t-on sa décision maintenant désavouée en une « repentance canonique » ?

De nos jours, partout dans le monde,

de nombreuses familles se sont mobilisées courageusement contre les lois civiles qui sapent la famille naturelle et chrétienne, et encouragent publiquement des comportements infâmes, contraires à la morale la plus élémentaire. L'Église peut-elle abandonner ceux qui, parfois à leur propre détriment, et toujours sous les moqueries et les quolibets, mènent ce combat nécessaire mais difficile ? Cela constituerait un contre-témoignage désastreux, et serait source pour ces personnes de dégoût et de découragement. Les hommes d'Église, au contraire, de par leur mission même, doivent leur apporter un soutien clair et motivé.

Très Saint Père,

Pour l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ, pour la consolation de l'Église et de tous les fidèles catholiques, pour le bien de la société et de l'humanité tout entière, en cette heure cruciale, nous vous supplions donc de faire retentir dans le monde une parole de vérité, de clarté et de fermeté, en défense du mariage chrétien et

même simplement humain, en soutien de son fondement, à savoir la différence et la complémentarité des sexes, en appui de son unicité et de son indissolubilité. Nous vous supplions filialement de faire retentir une parole accompagnée de mesures efficaces, montrant votre soutien en acte à la famille catholique.

Nous confions cette humble supplique au patronage de saint Jean-Baptiste, qui connut le martyre pour avoir défendu publiquement, contre une autorité civile compromise par un « remariage » scandaleux, la sainteté et l'unicité du mariage ; suppliant le Précurseur de donner à Votre Sainteté le courage de rappeler à la face du monde la vraie doctrine concernant le mariage naturel et chrétien.

En la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, le 15 septembre 2015

+Bernard FELLAY

Supérieur général de la Fraternité Saint Pie X

Carnet Paroissial

à Bordeaux

Ont été régénérés par l'eau du baptême :

12 septembre : Chris Elisée Mamfoumbi

1^{er} octobre: Maialen Bontemps

10 octobre: Mathias Triomphe

à Vérac

A reçu pour la première fois Jésus dans son cœur

25 octobre: Romain de Champeaux

à Sainte-Colombe

A été honoré de la sépulture ecclésiastique :

7 septembre: Jean-Noël Faure

à Saint-Martin

Ont été régénérés par l'eau du baptême :

5 septembre: Léana Richard et Maéline Richard

10 octobre: Tancrede Robin

A reçu pour la première fois Jésus dans son cœur

20 septembre: Anne-Elisabeth Fleuret

Fête de l'Immaculée Conception

Mardi 8 décembre
2015

Dès 18h30

Grand'Messe solennelle

chantée par les enfants de l'école Saint-Georges

Procession aux flambeaux

Salut du Très Saint Sacrement

Venez nombreux et en famille

Invitez vos amis

pour honorer notre Mère du Ciel

Chapelle Notre-Dame du Bon Conseil
62, Rue de Lisleferme - 33000 BORDEAUX

La **quête du mois** d'octobre pour les travaux de la chapelle a rapporté **280,20€**. Plusieurs plombiers ont été contactés pour établir un devis.

Par ailleurs, dès à présent, au nom de M. l'abbé Sthelin et des confrères missionnaires, soyez vivement remerciés pour votre générosité à l'occasion de la **quête pour les missions** du District d'Asie de la Fraternité Saint Pie X. Plus de **1400** euros ont été récoltés dans nos chapelles. Que Notre-Seigneur et sa Sainte Mère vous le rendent!



La voix des supérieurs



Déclaration à propos du Rapport final du Synode sur la famille Monseigneur B. Fellay - 27 octobre 2015

Le Rapport final de la seconde session du Synode sur la famille, publié le 24 octobre 2015, loin de manifester un consensus des pères synodaux, est l'expression d'un compromis entre des positions profondément divergentes. On peut y lire certes des rappels doctrinaux sur le mariage et la famille catholique, mais on note aussi des ambiguïtés et omissions regrettables, et surtout des brèches ouvertes dans la discipline au nom d'une miséricorde pastorale relativiste. L'impression générale qui se dégage de ce texte est celle d'une confusion qui ne manquera pas d'être exploitée dans un sens contraire à l'enseignement constant de l'Eglise.

C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de réaffirmer la vérité reçue du Christ sur la fonction du pape et des évêques (I) et sur la famille et le mariage (II). Nous le faisons dans le même esprit qui nous a conduit à adresser au pape François une supplique avant la seconde session de ce Synode.

I. La fonction du pape et des évêques (1)

Fils de l'Eglise catholique, nous croyons que l'évêque de Rome, successeur de saint Pierre, est le Vicaire du Christ, en même temps qu'il est le chef de toute l'Eglise. Son pouvoir est au sens propre une juridiction, et à son égard les pasteurs comme les fidèles des Eglises particulières, chacun isolément, ou tous réunis, y compris en concile, en synode ou en conférences épiscopales, sont tenus par un devoir de subordination hiérarchique et de véritable obéissance.

Dieu a disposé les choses ainsi pour que, en gardant avec l'évêque de Rome l'unité de la communion et

de la profession d'une même foi, l'Eglise du Christ ne soit qu'un seul troupeau sous un seul pasteur. La sainte Eglise de Dieu est divinement constituée comme une société hiérarchique, où l'autorité qui gouverne les fidèles vient de Dieu, à travers le pape et les évêques qui lui sont soumis. (2)

Lorsque le Magistère pontifical suprême a donné l'expression authentique de la vérité révélée, en matière dogmatique aussi bien qu'en matière disciplinaire, il n'appartient pas aux organismes ecclésiastiques pourvus d'une autorité de rang inférieur – comme les conférences épiscopales – d'y introduire des modifications.

Le sens des dogmes sacrés qui doit être conservé à perpétuité est celui que le magistère du pape et des évêques a enseigné une fois pour toutes et jamais il n'est loisible de s'en écarter. Dès lors la pastorale de l'Eglise, lorsqu'elle exerce la miséricorde, doit commencer par remédier à la misère de l'ignorance, en donnant aux âmes l'expression de la vérité qui les sauve.

Dans la hiérarchie ainsi instituée par Dieu, en matière de foi et de magistère, les vérités révélées ont été confiées comme un dépôt divin aux apôtres et à leurs successeurs, le pape et les évêques, pour qu'ils le gardent fidèlement et l'enseignent avec autorité. Ce dépôt est contenu comme dans ses sources dans les livres de la sainte Ecriture et dans les traditions non écrites qui, reçues par les apôtres de la bouche du Christ lui-même ou transmises comme de main en main par les apôtres sous la dictée de l'Esprit Saint, sont parvenues jusqu'à nous.

Lorsque l'Eglise enseignante déclare le sens de ces vérités contenues dans l'Ecriture et la Tradition, elle l'impose avec autorité aux fidèles, pour qu'ils le croient comme révélé par Dieu. Et il est faux de dire qu'il appartient au pape et aux évêques de seulement ratifier ce que leur suggère le *sensus fidei* ou l'expérience commune du Peuple de Dieu.

Comme nous l'écrivions déjà dans notre Supplique au Saint-Père : « Notre inquiétude vient de ce que saint Pie X a condamné, dans l'encyclique *Pascendi*, un alignement du dogme sur de prétendues exigences contemporaines. Pie X et vous, Très Saint Père, avez reçu la plénitude du pouvoir d'enseigner, de sanctifier et de gouverner dans l'obéissance au Christ qui est le chef et le pasteur du troupeau en tout temps et en tout lieu, et dont le pape doit être le fidèle vicaire sur cette terre. L'objet d'une condamnation dogmatique ne saurait devenir, avec le temps, une pratique pastorale autorisée. »

C'est ce qui fit écrire à Mgr Marcel Lefebvre dans sa *Déclaration du 21 novembre 1974* : « Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Eglise depuis dix-neuf siècles. 'S'il arrivait, dit saint Paul, que nous-même ou un Ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème.' (3)

II. Le mariage et la famille catholique

Au sujet du mariage, Dieu a pourvu à l'accroissement du genre humain en instituant le mariage, qui est

l'union stable et perpétuelle d'un homme et d'une femme(4). Le mariage des baptisés est un sacrement, puisque le Christ l'a élevé à cette dignité ; le mariage et la famille sont donc d'institution divine et naturelle.

La fin première du mariage est la procréation et l'éducation des enfants, qu'aucune volonté humaine ne saurait exclure en accomplissant des actes qui lui sont opposés. La fin secondaire du mariage est l'aide mutuelle que se portent les conjoints ainsi que le remède à la concupiscence.

Le Christ a établi que l'unité du mariage serait définitive, aussi bien pour les chrétiens que pour tous les hommes. Cette unité jouit d'une indissolubilité telle qu'il ne peut jamais être rompu ni par la volonté des deux parties, ni par une autorité humaine : « *ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas* ». (5) Dans le cas du mariage sacramentel des baptisés, l'unité et l'indissolubilité s'expliquent, en outre, du fait qu'il est le signe de l'union du Christ avec son épouse.

Tout ce que les hommes peuvent édicter ou faire contre l'unité ou l'indissolubilité du mariage ne correspond ni à ce qu'exige la nature ni au bien de la société humaine. De plus, les fidèles catholiques ont le grave devoir de ne pas s'unir par le seul et unique lien d'un mariage civil, sans tenir compte du mariage religieux prescrit par l'Eglise.

La réception de l'eucharistie (ou communion sacramentelle) requiert l'état de grâce sanctifiante et l'union au Christ par la charité ; elle augmente cette charité et signifie en même temps l'amour du Christ pour l'Eglise, qui lui est unie comme son unique Epouse. Par conséquent, ceux qui, de propos délibéré, vivent ensemble dans une union concubinaire ou même adultère, à l'encontre des lois de Dieu et de l'Eglise, parce qu'ils donnent le mauvais exemple d'un manque de justice et de charité, ne peuvent être admis à la communion eucharistique et sont considérés comme pécheurs publics : « *Celui qui épouse*

une femme renvoyée, commet un adultère. »(6)

Pour recevoir l'absolution de ses péchés dans le cadre du sacrement de pénitence, il est nécessaire d'avoir le ferme propos de ne plus pécher et par conséquent ceux qui refusent de mettre un terme à leur situation irrégulière ne peuvent recevoir une absolution valide.(7)

Conformément à la loi naturelle, l'homme n'a le droit d'user de sa sexualité, que dans le mariage légitime, et en respectant les limites fixées par la morale. C'est pourquoi, l'homosexualité contredit le droit divin naturel. Les unions accomplies en dehors du mariage, concubinaires, adultères ou même homosexuelles, sont un désordre contraire aux exigences de la loi divine naturelle et constituent donc un péché ; on ne saurait y reconnaître une quelconque part de bonté morale, même amoindrie.

Face aux erreurs actuelles et aux législations civiles contre la sainteté du mariage et la pureté des mœurs, la loi naturelle ne souffre pas d'exceptions, car Dieu, dans sa sagesse infinie, en donnant sa loi a prévu tous les cas, toutes les circonstances, à la différence des législateurs humains. Aussi on ne peut pas admettre une morale dite de situation, où l'on se propose d'adapter les règles de conduite dictées par la loi naturelle aux circonstances variables des différentes cultures. La solution des problèmes d'ordre moral ne doit pas être soumise à la seule conscience des époux ou des pasteurs, et la loi naturelle s'impose à la conscience comme une règle d'agir.

La sollicitude du Bon Samaritain à l'égard du pécheur se manifeste par une miséricorde qui ne pactise pas avec son péché, tout comme le médecin qui veut aider efficacement un malade à recouvrer la santé ne pactise pas avec sa maladie, mais l'aide à s'en débarrasser. On ne peut s'affranchir de l'enseignement évangélique au nom d'une pastorale subjectiviste qui – tout en le rappelant universellement – l'abolirait au cas par cas. On

ne saurait accorder aux évêques la faculté de suspendre la loi de l'indissolubilité du mariage *ad casum*, sans s'exposer à un affaiblissement de la doctrine de l'Évangile et à un morcellement de l'autorité de l'Eglise. Car, dans cette perspective erronée, ce qui est affirmé doctrinalement, pourrait être nié pastoralement, et ce qui est interdit *de jure*, pourrait être autorisé *de facto*.

Dans cette confusion extrême, il appartient désormais au pape – conformément à sa charge, et dans les limites que lui a fixées le Christ – de redire avec clarté et fermeté la vérité catholique *quod semper, quod ubique, quod ab omnibus* (8), et d'empêcher que cette vérité universelle ne soit pratiquement et localement contredite.

Suivant le conseil du Christ : *vigilate et orate*, nous prions pour le pape : *oremus pro pontifice nostro Francisco*, et nous demeurons vigilants : *non tradat eum in manus inimicorum ejus* (9), pour que Dieu ne le livre pas au pouvoir de ses ennemis. Nous supplions Marie, Mère de l'Eglise, de lui obtenir les grâces qui lui permettront d'être l'intendant fidèle des trésors de son divin Fils.

Menzingen, le 27 octobre 2015

+**Bernard FELLAY**, Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X

Notes

- 1) Concile de Trente, 4e session ; concile Vatican I, constitution *Dei Filius* ; décret *Lamentabili*, n° 6.
- 2) Mt 16, 18-19 ; Jn, 21, 15-17 ; constitution *Pastor aeternus* du concile Vatican I.
- 3) Gal. 1, 8
- 4) Gn 2, 18-25. (5) Mt 19, 6.
- 5) Mt 19, 9.
- 6) Léon XIII, *Arcanum divinae sapientiae* ; Pie XI, *Casti connubii*.
- 7) « Ce qui (a été cru) toujours, partout et par tous » ; saint Vincent de Lérins, *Commonitorium*.
- 8) Oraison *pro summo Pontifice*.



UN TRÉSOR MÉCONNU (1)

Imiter Jésus et Marie

Considérons la vie cachée du Sauveur, à travers les mystères joyeux du Rosaire. Le mystère de l'Annonciation nous montre le Fils de Dieu qui s'incarne à Nazareth. Sa mère est l'épouse d'un artisan. Les habitants la voient puiser de l'eau au puits, tenir son ménage, mener une vie très ordinaire. Et pourtant, la très sainte Vierge faisant son ménage était plus agréable à Dieu que saint Laurent sur son gril ! En raison de son amour pour Dieu.

Puis, mystère de la Visitation, Notre-Dame visite sainte Elisabeth. Jésus, présent en elle, sanctifie son Précurseur. Pendant trois mois, la Sainte Vierge exerce la charité fraternelle, à travers des tâches très humbles.

A Noël, Jésus naît dans la pauvreté et la simplicité. La Sainte Famille se penche sur un berceau fait de paille, dans une mangeoire. Sa cour est formée par des bergers venus lui offrir leurs hommages.

Au jour de la Purification, Notre-Dame se range parmi les femmes qui vont au Temple suivre les prescriptions de la loi. Pendant trente ans, Jésus mène une vie cachée. Cependant cette vie d'obscurité est aussi pleine et féconde qu'aux grands jours des succès apostoliques, Jésus est tout à son Père : il adore son Père, il fait son bon plaisir.

Précieuses leçons qui nous rappellent que Dieu regarde moins la grandeur des actions que la charité qui les anime. Elles nous montrent aussi une sainteté accessible à tous :

« Tu me le fais sentir, ce n'est pas impossible

De marcher sur tes pas, ô Reine des élus,

L'étroit chemin du Ciel, tu l'as rendu visible

En pratiquant toujours les plus humbles vertus. »

(Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus)

(A suivre)

Abbé Moïse Bal Pétrié

Parmi les moyens merveilleux de grandir dans la vie chrétienne, Dieu nous a

riches en mérites. Des grains d'encens paraissent un peu de poussière sans consistance, de vulgaires grains de sable. Placés sur un charbon ardent, ils vont dégager un parfum très agréable. Ainsi des actions ordinaires.

Elles semblent méprisables. Mais, accomplies avec la grâce et animées par la charité, elles plaisent au bon Dieu. *« Quiconque aura donné seulement un verre d'eau froide à l'un de ces petits parce qu'il est mon disciple, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense »* (Mt 10, 42). Un seul verre d'eau froide !

Vivre sous le regard de Dieu

Aimer la vie ordinaire avec son lot d'actions banales est bien peu conforme à nos goûts naturels. *« La nature recherche les choses curieuses et belles, elle est curieuse de secrets et de nouvelles ; elle veut se montrer et voir, elle désire d'être connue et de s'attirer la louange et l'admiration. »* (Imitation de Jésus, lib. III, ch. 54). Bien difficile alors d'être fidèle dans les petites choses, elles offrent si peu d'intérêt, de satisfaction ! Leur aspect répétitif nous ennuie. D'où certaines négligences.

Raisonné ainsi, c'est oublier que nous sommes baptisés, oublier la sublimité de notre vie chrétienne, la vie même de Dieu en nous. Cette vie reste sublime, même si elle se greffe sur une vie humaine, si humble, si ordinaire. Rien n'est petit, ni mesquin pour un chrétien. Devenu par son baptême le temple du Saint-Esprit, le chrétien fait les petites choses comme étant grandes, à cause de la majesté de Celui qui habite en lui.

C'est aussi oublier la maxime de l'Évangile : *« Gardez-vous de faire vos bonnes œuvres devant les hommes pour être regardés par eux ; autrement vous n'en recevrez point de récompense de votre Père qui est dans les cieux. »* (Mt 6, 1) Notre-Seigneur nous apprend à purifier nos intentions, à vivre pour Dieu, sous son regard. Sommes-nous des chrétiens qui ne font le bien que pour la gloire de Dieu ?

donné le Rosaire, un précieux trésor malheureusement méconnu. Bien dommage ! Car le Rosaire est une source de lumières et de grâces dans notre marche vers le Ciel.

Notamment, il nous fait éviter trois dangers dans notre ascension spirituelle : 1° Le dégoût pour la vie simple et ordinaire ; 2° Une crainte exagérée de la souffrance et des humiliations ; 3° L'oubli des biens du Ciel.

La contemplation des mystères joyeux, douloureux et glorieux de la vie du Sauveur va tour à tour écarter ces dangers et affermir nos pas dans la voie du salut. Voyons d'abord comment les mystères joyeux corrigent notre aversion pour les actions ordinaires.

Aimer les actions ordinaires

Un saint a dit que la sainteté consistait à faire avec un amour extraordinaire les choses les plus ordinaires. Saint Paul ne pensait pas autrement : *« Que vous mangiez, que vous buviez, quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. »* (1 Cor 10, 31) Nous pouvons donc croître dans la grâce non seulement à l'occasion des actes de religion comme la prière, l'assistance à la messe, la communion, mais encore au cours de nos actions quotidiennes.

Oui, les événements les plus insignifiants de la vie : prendre son repas, faire la vaisselle, ranger son atelier ou son bureau, se détendre, toutes ces actions qui, dans leur monotonie, tissent notre vie, peuvent devenir très agréables à Dieu et être

Seigneur, donnez-nous des familles catholiques!

Au début du mois d'octobre, son Excellence Monseigneur Fellay nous demandait d'intensifier nos prières en vue des évènements du synode des évêques sur la famille. Il ordonnait également que l'on ajoute à la fin des Saluts du Saint Sacrement la demande suivante : « *Seigneur donnez-nous beaucoup de saintes familles catholiques !* »

Cette demande s'inscrit parfaitement dans l'esprit de l'Eglise qui a toujours voulu veiller avec un soin particulier sur la première cellule de toute société qui est la famille. C'est, en effet, dans une famille profondément catholique que peuvent germer les vocations sacerdotales et religieuses qui sont indispensables au salut du monde. C'est aussi dans une famille authentiquement chrétienne qu'écloront les hommes et les femmes qui, s'appuyant sur la foi, peuvent redresser une société. C'est enfin dans une famille toute centrée sur Dieu que l'imitation de la Sainte Famille est la plus parfaite et attire les bénédictions divines sur elle et sur le monde entier.

Ainsi la famille étant la base de toute société, il est nécessaire de prier pour que chaque père et mère se rende compte de la tâche magnifique, mais en même temps, lourde de responsabilité qu'est l'éducation de leurs enfants. Ceux-ci seront les re-constructeurs de la chrétienté de demain. De plus, dans nos jours où l'institution familiale voulue et déterminée par Dieu, est attaquée par des gouvernements qui ont juré de détruire le divin, mais aussi par certains hommes d'Eglise qui paraissent aveuglés, il est donc urgent de supplier Celui qui peut tout de nous sauver.

Alors, chaque jour, après les demandes pour obtenir des vocations, n'oubliez pas d'ajouter la demande suivante : « *Seigneur donnez-nous beaucoup de saintes familles catholiques !* »

Sursum corda !

Abbé Denis Coulomb

Encore le denier du culte?

Hé oui, bien chers fidèles, car vos prêtres et religieuses ne vivent que de votre générosité! Certains d'entre vous ont sans doute déjà fourni leur part pour l'année 2015: que ceux-ci soient tranquilles, nous ne les ennuierons pas,... cette fois-ci! Mais peut-être d'autres ne l'ont-ils pas acquitté, ou bien souhaitent-ils compléter avant la fin de l'année civile.

Vous trouverez à cet effet une enveloppe ci-jointe. Et pensons toujours en accomplissant ce devoir de justice (aider à vivre ceux qui font vivre notre âme) à l'exemple de l'obole de la veuve mis en avant par Notre-Seigneur: l'humilité et la charité alliées à la générosité valent mieux que la largesse hautaine et vantarde! Les petits ruisseaux font les grandes rivières, et le petit peuple est certainement tout aussi partie prenante que les plus grands bienfaiteurs: les uns ont besoin des autres, c'est là la merveille de la Chrétienté. Il suffit de visiter n'importe quelle église de nos campagnes pour voir la générosité des fidèles dans ces siècles de foi.

Encore une fois merci pour votre générosité qui ne se dément pas, et que Dieu vous le rende!
(Reçu fiscal envoyé à ceux qui en font la demande)

Lien paroissial

Elle mijotait depuis quelques temps dans la tête de certains fidèles, la voilà mise à exécution: une idée dans l'air du temps qui consiste à mettre en œuvre un lien internet paroissial!

Tradinet est donc une boîte aux lettres électronique permettant de diffuser des annonces paroissiales qui peuvent intéresser les fidèles du prieuré Sainte-Marie et de toutes les chapelles qui en dépendent. C'est une petite pierre de plus à l'édifice de cohésion que construisent au quotidien nos prêtres et religieuses autour de nos chapelles et nos écoles, un lien entre des paroissiens parfois très éloignés géographiquement, et isolés aussi dans leur vie quotidienne.

Intentions de prières, feuilles d'annonces, demande de services, recherche (ou proposition) d'emploi, de maison, activités culturelles, ventes privées, bons "plans", etc. : voilà ce que vous propose *Tradinet* ou ce que vous pouvez proposer par son intermédiaire.

Concrètement : Si vous désirez faire partie de la liste de diffusion, il vous suffit d'envoyer votre demande par mail à l'adresse tradinetbx@gmail.com . Si vous désirez faire passer une annonce, envoyez le texte de l'annonce à cette même adresse et uniquement à cette adresse. Lorsque vous répondez à une annonce, prenez garde à bien répondre à l'expéditeur de l'annonce et non pas à *Tradinet* (qui transmet quand même, bien sûr, en cas de petite erreur de touche...) !

Les propositions constructives seront les bienvenues pour améliorer notre lien d'entraide.

A tous, *Tradinet* souhaite la bienvenue !

Au détour du Prieuré

Deux mois bien remplis viennent de s'écouler, comme toujours en période de rentrée.

Et à tout seigneur, tout honneur, c'est notre **saint patron Pie X** qui ouvre les festivités, avec en son honneur, le 3 septembre, une belle messe solennelle célébrée par M. l'abbé Mérel à la chapelle. Mais où est notre nouveau prieur aujourd'hui? Ne vous inquiétez pas, il n'est parti pour sa retraite annuelle à Ecône, que pour vous revenir plus saint!

Le dimanche suivant, 6 septembre, les rangs sont quelque peu clairsemés à Bordeaux et Saint Macaire, et pour cause. Rendez-vous a été donné à tous les enfants (et leurs parents) du **Groupe Henri de La Rochejaquelein** à Tabanac, où, après une messe chantée et servie par nos enfants, tout le monde se dirige vers le château Bessan. Encore une rentrée pour le Groupe qui en comptait déjà 35! Puisse-t-il continuer à porter du fruit en suivant l'exemple de Saint Pie X, donné aux enfants comme modèle du scoutisme par M. l'abbé Graff dans le sermon. Et pour cela, il suffit de mettre en pratique les trois principes donnés par ce grand Pape pour l'action catholique: *Prière—Etude—Action*.

Mais la fête est finie, et le lendemain, pour les plus jeunes, il faut **reprendre le chemin de l'école**. Même si quelques larmes (vite séchées!...) coulent, quelle joie de retrouver sœurs et institutrices, camarades et cour de récréation (dans laquelle, oh joie, se trouve un magnifique bac à sable: merci M. l'abbé!). En avant donc, pour devenir toujours plus instruits et plus saints! Et pour y parvenir, M. l'abbé Coulomb célèbre pour nous le lendemain une magnifique messe solennelle à la chapelle ND du Bon Conseil pour la fête de la Nativité de Notre-Dame.

Journée de rentrée au prieuré en

ce dimanche 13 septembre. Après la grand'messe à Notre-Dame du Bon Conseil, une centaine de fidèles se trouve au prieuré pour l'apéritif et le repas tiré du sac. Ambiance simple et conviviale qui permet de se retrouver dans un cadre paroissial autour de nos abbés et religieuses. Et pour finir, chant solennel des vêpres sous le préau de l'école, magnifiquement aménagé par les sœurs pour l'occasion. Cela donnerait bien envie de le laisser en place (au moins jusqu'au lendemain, ce qui est fait pour la messe de recollection).

Mais s'il manquait certaines familles à Bordeaux, c'est qu'un bon nombre de filles rentrait ce jour-là à **Saint Macaire, chez nos chères sœurs dominicaines**. Au total, ce sont près de 160 élèves qui sont accueillies cette année au Cours Notre-Dame du Rosaire, encadrées par la main douce et ferme de vingt religieuses. Puissent-elles vivre la belle devise de leur fondateur:

« Contemplata aliis tradere — Transmettre aux autres les vérités contemplées. »

Le 25 septembre, tous les fidèles entament la **neuvaine en vue du synode**, au cours de laquelle, le vendredi 2 octobre, est organisée une adoration nocturne à Bordeaux, une heure sainte à Sainte Colombe, et une matinée de prières devant le Saint Sacrement à Saint Macaire. Magnifique générosité des fidèles qui se sont relayés courageusement aux pieds de Notre-Seigneur pour le supplier de protéger son Eglise et nos familles. Et pour la prochaine, reste à souhaiter que *toutes nos familles*



Première prière du matin sous le regard attentif de M. l'abbé Coulomb et l'œil ému des parents présents.

sans exception participent à ces cérémonies si nécessaires pour attirer les bénédictions divines sur nos paroisses et nos familles.

Entretiens, M. l'abbé Graff s'est encore absenté, pour se rendre à la cérémonie de **prise d'habit d'Augustin de Cauna**, au séminaire de Flavigny chez les frères de la Fraternité Saint Pie X. En ce 28 septembre, celui-ci reçoit l'habit religieux des mains de Mgr Alfonso de Galarreta, avec comme nom de religion *Frère Ambroise* (cf photos p.11). Moment d'émotion et de grâces, pour lui, pour sa famille qui l'entoure, et plus indirectement pour sa paroisse. Rendons grâces à Dieu pour cette magnifique cérémonie, et continuons de le soutenir (ainsi que les autres frères) dans son noviciat par nos prières quotidiennes.

Le lendemain soir, à Notre-Dame du Bon Conseil, en l'honneur du grand **Saint Michel**, est chantée une messe solennelle, suivie du renouvellement de la consécration de la France à l'Archange tutélaire. Puisse-t-il bien souvent descendre sur notre beau pays, afin d'en chasser les influences démoniaques, et d'y faire régner le Roi du Ciel.

Une fois de plus, les rangs sont clairsemés dans nos chapelles, et une fois de plus c'est pour la bonne cause. En la solennité du Rosaire, diman-

che 4 octobre, a lieu notre **pèlerinage annuel à l'île Madame**, lieu du martyr de centaines de prêtres durant la Révolution. M. l'abbé Boivin, 1^{er} assistant du district de France, nous fait l'honneur de sa présence. Le ciel agréé nos prières pour les prêtres, au point que la pluie de grâces se transforme en un véritable déluge d'eau durant la messe solennelle: vraiment les prêtres ont besoin de nos prières et de nos sacrifices, pour que le Bon Dieu daigne nous arroser de la sorte. En tout cas, félicitations aux courageux pèlerins, et reste à souhaiter que l'an prochain nous soyons encore plus nombreux à supplier le Ciel de nous envoyer de nombreux et saints prêtres.

Le lendemain, m. l'abbé Graff remplace un confrère pour la messe au **Carmel d'Eynesse**, occasion pour lui de confier à la prière des carmélites tout son apostolat.

Mon petit doigt m'apprend également qu'il a été vu avec m. l'abbé Boivin et deux autres confrères dans Saint Macaire et aux alentours : serait-ce que certains projets seraient en cours? Tout à fait possible, l'avenir nous le dira!

C'est justement à **Saint-Macaire** qu'a lieu le samedi 10 octobre la **fête de l'école**. Après la messe chantée par m. l'abbé Mérel, parents et élèves se retrouvent pour le repas sous des tonnelles installées pour l'occasion, avant de se rendre à la salle des fêtes pour la représentation jouée par les élèves et le mot de Mère Générale. Dans celui-ci, Mère Générale, brosse à grand traits les début de la Congrégation de Fanjeaux, en rappelant les principes qui l'ont toujours guidée, et l'attachement à Mgr LeFebvre et à son œuvre.

Le dimanche 18 octobre, les fidèles sont de nouveau sollicités, cette fois-

ci pour soutenir les **missions de la Fraternité en Asie** (cf encadré p. 5).

Autre idée qui murissait depuis quelques mois: un **groupe de Jeunes Pro**, rassemblant de jeunes adultes intéressés dans le milieu professionnel, et désireux de vivre leur profession en vrais catholiques. Ce groupe prend vie officiellement le lundi 19 octobre. Après un petit mot de M. l'abbé Graff sur les principes qui doivent guider un jeune catholique dans son action, les inscriptions sont prises. Rendez-vous est donné pour le lundi 16 novembre, à l'Ecole Saint Georges à Bruges. (contact: jeunesprosbordeaux@gmail.com ; Henri Demolins 06 01 76 42 72)

Pour quelques jours, l'école et le prieuré retrouvent le calme, car les vacances ont commencé (pour les enfants, pas toujours pour les parents!...).

Prise d'habit d'Augustin de Cauna - Frère Ambroise le 28 septembre 2015 à Flavigny



Ci-dessus: bénédiction des habits religieux. Les trois postulants sont à genoux aux pieds de l'évêque, l'habit plié sur le bras.

A droite ci-contre: Mgr Alfonso de Galarrreta, évêque auxiliaire de la Fraternité Saint Pie X, pendant le sermon.



Ci-dessus: le frère Ambroise à l'issue de la cérémonie, entouré de sa famille, sous le regard de la Vierge Immaculée. Qu'Elle daigne le garder fidèle à l'amour exclusif de son Divin Fils.

« Très sainte et adorable Trinité, humblement prosterné à vos pieds, je vous rends de vives actions de grâces pour tous les biens dont vous m'avez comblé jusqu'à ce jour, en particulier pour la vocation sainte à laquelle vous avez daigné m'appeler.

Je désire y répondre pleinement. En conséquence, je vous fais avec joie cette première offrande de moi-même dans la Fraternité Saint Pie X qui veut bien me recevoir au nombre de ses frères... » (extrait de l'acte d'oblation des frères de la Fraternité Saint Pie X)

* Le prieuré devant dorénavant assumer la charge des fleurs, vous pouvez participer à l'ornementation de l'autel *
* grâce au petit tronc qui se trouve à gauche de la porte, en sortant de la chapelle. *

ACTIVITES DE LA PAROISSE

Dimanche 1er novembre

- * Fête de la Toussaint

Lundi 2 novembre

- * 18h30: Messe chantée de requiem et absoute
- * Messe à *Vérac*
- * Messes à *Saintes*

Mardi 3 novembre

- * 19h30: cours de doctrine pour adultes à la chapelle

Mercredi 4 novembre

- * 14h30: catéchismes au *prieuré* et à *Vérac*
- * 18h30: Messe des étudiants et conférence de M. l'abbé Cou lomb

Vendredi 6 novembre

- * 18h30: Messe chantée du Sacré-Cœur, suivie de l'adoration du Saint Sacrement jusqu'à 21h
- * 18h30: à *Saintes*, Messe et heure sainte

Samedi 7 novembre

- * 11h: Messe à *Vérac*
- * 18h30: Messe chantée du Cœur Immaculé de Marie et 1/4h de méditation
- * 18h30: Messe à *Saintes*

Lundi 9 novembre

- * 19h30: réunion des anciens retraitants à la chapelle

Mardi 10 novembre

- * Réunion du cercle du Mouvement catholique des familles chez M. et Mme Poinso

Samedi 14 novembre

- * Après-midi jardinage au *prieuré*: tous les messieurs volontaires sont attendus! (Goûter offert)

Lundi 16 novembre

- * 20h: Réunion des *Jeunes Pro* à l'école *St Georges*

Mardi 17 novembre

- * 19h30: cours de doctrine pour adultes à la chapelle

Mercredi 18 novembre

- * 14h30: catéchismes au *prieuré* et à *Vérac*

- * 18h30: Messe des étudiants et conférence de M. l'abbé Cou lomb

Vendredi 20 novembre

- * Messe à 7h15 à la chapelle, pas de messe à 18h30

Samedi 28 novembre

- * Récollecion trimestrielle au *prieuré*, de 9h30 à 17h

Lundi 30 novembre

- * Début de la neuvaine à l'Immaculée Conception

Mardi 1^{er} décembre

- * 19h30: cours de doctrine pour adultes à la chapelle

Mercredi 2 décembre

- * 18h30: Messe des étudiants et conférence de M. l'abbé Cou lomb

Vendredi 4 décembre

- * 18h30: Messe chantée du Sacré-Cœur, suivie de l'adoration du Saint Sacrement jusqu'à 21h
- * 18h30: à *Saintes*, Messe et heure sainte

Samedi 5 décembre

- * 11h: Messe à *Vérac*
- * 18h30: Messe chantée du Cœur Immaculé de Marie et 1/4h de méditation
- * 18h30: Messe à *Saintes*
- * Marché de Noël à l'école *St Georges* (+ dimanche 6)

Lundi 7 décembre

- * 19h30: réunion des anciens retraitants à la chapelle

Mardi 8 décembre

- * 18h30: Fête de l'Immaculée Conception (cf encadré p. 5)

Samedi 12 décembre

- * Fête de Noël de l'école *St Georges*

Mardi 15 décembre

- * 19h30: cours de doctrine pour adultes à la chapelle

Mercredi 16 décembre

- * 20h: Réunion des *Jeunes Pro* à l'école *St Georges*

Jeudi 24 décembre

- * Veillée de Noël dans nos chapelles
- * Minuit: Messe chantée

Vendredi 25 décembre

- * Pas de messe à 18h30, à la chapelle ND du Bon Conseil

Vendredi 1^{er} janvier

- * 18h30: Messe chantée de l'octave de Noël, suivie de l'adoration du Saint Sacrement jusqu'à 21h

Dates à retenir

- **Samedi 12 et dimanche 13 mars 2016:** pèlerinage à Notre-Dame de Verdélais (date à confirmer)
- **Samedi 9 et dimanche 10 avril 2016:** Grand pèlerinage national à Notre-Dame du Puy pour l'année jubilaire (cf p.2). Le prieuré organisera un car. Les informations vous seront communiquées dès que possible.
- **Samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mai:** Pèlerinage de Pentecôte de Chartres à Paris
- **Dimanche 22 mai:** Communions solennelles
- **Dimanche 29 mai:** Premières Communions
- **Samedi 11 et dimanche 12 juin:** Kermesse au prieuré

Bricolages et réparations

- ◇ La facture d'eau étant plus élevée que d'habitude, la compagnie des eaux nous a informés de la possibilité de fuites : ce qui a été confirmé par l'observation du compteur d'eau des sœurs. Plutôt que de creuser une tranchée jusqu'à l'avenue, au risque d'abimer d'autres conduites, nous allons devoir raccorder la maison des sœurs à la salle sainte Jeanne d'Arc...
- ◇ Dans un souci d'économie de chauffage, nous continuons à changer les fenêtres du prieuré, les devis sont lancés.
- ◇ Les ordinateurs sont réparés, grâce à l'investissement d'un de nos fidèles. Et aucune donnée importante n'a été perdue: Deo gratias!